



Appel aux candidatures de juges pour les événements majeurs de tir à l'arc au Québec en 2023

Tir à l'arc Québec accepte maintenant les candidatures de juges qualifiés qui souhaitent arbitrer aux événements majeurs de tir à l'arc en 2023. Tous les juges qui présentent leur demande seront considérés, non seulement en fonction de leur expérience, mais aussi selon la perspective de développement du tir à l'arc au Québec.

Championnats du Québec 2023	Lieu	Date	# Juges
Championnats du Québec intérieur concentrique	Montréal, Centre sportif Claude Robillard	1 ^{er} au 3 avril 2022	3
Championnats du Québec intérieur 3D	Québec,	30 avril 2023	3
Coupe Canada Est	Laval	23 au 25 juin 2023	2
Jeux du Québec	Rimouski	26 au 29 juillet 2023	3
Championnat du Québec extérieur concentrique	À être confirmé	1 ^{er} au 3 septembre 2023	3
Championnat du Québec extérieur 3D	Rimouski	9 et 10 septembre 2023	3

Niveau minimum de certification

Le niveau minimum souhaité de certification de juge pour tous les championnats du Québec et Coupe du Canada est celui de juge provincial pour le secteur concentrique. Un candidat juge provincial sera considéré également et ils sont vivement encouragés à poser leur candidature pour participer à une expérience d'apprentissage aux côtés des juges sélectionnés.

Pour les championnats du Québec du secteur 3D minimum un juge provincial est requis, les juges qui compléteront l'équipe peuvent être des candidats provinciaux.

Dépenses

Tir à l'arc Québec remboursera les frais suivants

1. Allocation quotidienne (per diem) de 50,00 \$ par jour (les tarifs suivants seront utilisés : 10\$/petit-déjeuner*, 15 \$/déjeuner, 25 \$/dîner) (*sauf si inclus avec l'hôtel)
2. Les frais de transport, selon le bareme en vigueur à Tir à l'arc Québec.
3. L'hébergement sera offert en chambre individuelle, sans avoir à payer de frais supplémentaires.

Le comité organisateur hôte (COH) couvrira les dépenses suivantes des juges pour tous les championnats du Québec:

1. Honoraires professionnels de 75,00\$/jour de compétition. Pour les journées d'inspection, des honoraires d'une demi journée de 37.50\$ seront offerts;
2. Un billet pour le banquet.

Jeux du Québec

Pour les jeux du Québec, il n'y a pas d'honoraires professionnels qui sont attribués aux juges. Tir à l'arc Québec prend en charge toutes les dépenses occasionnées par le déplacement et l'hébergement. Une compensation financière de 150,00\$ est offerte à la fin de l'événement.

N.B.: Tir à l'arc Québec couvre les dépenses des juges nommées (quel que soit le niveau de certification). Les candidats juges provinciaux qui sont invités à participer à l'événement en tant qu'opportunité d'apprentissage sont responsables de leurs propres dépenses. Nous recommandons à ces juges de se renseigner auprès de leur Club sur les possibilités de financement de leurs dépenses.

Processus de selection

Le Comité des Juges de Tir à l'arc Québec examinera toutes les demandes et nommera des juges pour chaque événement. Les nominations seront approuvées par le Comité des juges de Tir à l'arc Québec et rapportées au conseil d'administration.

Les candidatures des juges sont attendues pour au plus tard le 30 mars 2023. Si les demandes pour les CHampionnats en salle seront complètes, il est possible que l'annonce des nominations sera faite avant le 30 mars.

Candidatures

Tous les juges intéressés sont priés de remplir le formulaire de demande ci-dessous, d'ici le 30 mars 2023.

Cliquez sur le lien pour accéder au formulaire: [Formulaire de candidature pour les juges](#) (en ligne)